

Au Fil des Pages

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE
PRINTEMPS 2015



SPECTACLE DE MAGIE

CINÉMA DE PLEIN AIR



**VENDREDI
12 JUIN
20h30**

Axel le Magicien

Projection Rio 2



Sommaire



Le Mot du Maire

Page 2



Vie Communale

Page 3



Vie Associative et Culturelle

Page 11



LA METRO

Page 14



Informations Diverses

Page 15



Jeux et Solutions

Page 16



Informations Pratiques

Page 17



MAIRIE DE NOTRE DAME DE MÉSAGE

Place de la Mairie
38220 Notre Dame de Mésage

Téléphone 04 76 68 07 33

Fax 04 76 78 32 18

mairie.ndmessage@wanadoo.fr

www.notredamedemessage.com



les
missions
de la Métro
en p.10





Le Mot du Maire

À chaque arrivée du printemps, le conseil municipal vote le budget pour l'année à venir et détermine ainsi les orientations et priorités financières pour Notre Dame de Mésage.

Le budget présenté cette année et adopté par l'équipe en place depuis un an, vise encore une fois à maintenir nos efforts en limitant les dépenses de fonctionnement afin de dégager des marges de manœuvre pour l'investissement.

Avec le passage à la Métropole, certaines compétences ne sont plus de notre ressort, notamment le tarif de l'eau et de l'assainissement, sur lesquels nous n'aurons plus à nous prononcer.

Ce vendredi 20 mars, nous avons donc validé notre budget général en nous conformant à ce que nous avons annoncé lors de notre campagne électorale : le gel des taux d'imposition des 3 taxes communales ; la taxe d'habitation, la taxe sur le foncier bâti et celle sur le foncier non bâti.

Face à une baisse des dotations de l'état qui va se poursuivre jusqu'en 2017 (nous avons une baisse cumulée d'environ 18 000€ sur 2 ans), nous continuons le travail entrepris et devons affronter en même temps les imprévus. Ainsi, nous cumulons la prise en charge des frais liés à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires avec le coût de la sécurisation des riverains de la falaise en contre bas de la route nationale 85, suite aux éboulements du début d'année.

Malgré la baisse des ressources de l'État, nous maintenons nos projets de travaux dans la commune, travaux prévus de longue date et possibles grâce aux efforts d'investissement des années précédentes. Vous avez pu constater ces dernières semaines le début des travaux de désamiantage du bâtiment du Moulin annoncés depuis quelques temps. La rénovation devrait se poursuivre jusqu'au mois d'octobre s'il n'y a pas de retard ou de mauvaise surprise.

Il est également prévu pour cette année une révision du fonctionnement de notre éclairage public : d'abord une mise en conformité avec le changement des lampes à vapeur de mercure, puis l'installation du pilotage synchronisé de la mise en route et de l'extinction, sur l'ensemble de notre commune.

En ce qui concerne la voirie, qui relève aujourd'hui de la Métropole, nous avons fait la demande pour faire restaurer la route au niveau du Plan du Noyer, dégradée par les travaux d'enfouissement des réseaux, ainsi que des aménagements effectués pour résoudre des inondations dus aux orages de l'été dernier.



CÉRÉMONIE DU 8 MAI

La cérémonie en mémoire du 8 mai 1945 aura lieu sur le parvis de la mairie à 10h00.
infos en p. 5



Enfin, c'est en collaboration avec la Métropole que nous allons poursuivre notre étude sur les documents d'urbanisme afin que nous puissions faire évoluer notre P.O.S (Plan d'Occupation des Sols) avec, en parallèle, le passage au PLU (Plan Local d'Urbanisme) ; ceci conjointement avec la révision du P.P.R.T, Plan de Prévention des Risques Technologiques, du site d'Arkema-Jarrie. Nous espérons que les projets de construction pourront reprendre d'ici la fin de cette année si les services de l'état tiennent les délais.

Vous l'avez compris, l'action communale devra désormais composer avec ces deux aspects :

- **Des projets, des orientations et des actions propres sur lesquels nous avons la maîtrise complète ;**
- **Des actions pilotées par la Métropole, car elles relèvent maintenant de sa compétence (Eau/Assainissement, voirie, urbanisme, le très haut débit...).**

Nous devons donc obligatoirement passer par cette nouvelle entité pour valider et déclencher des travaux. Ceci nous paraît aujourd'hui lourd car l'organisation n'en est qu'à ses débuts. Mais on ne peut que laisser un peu de temps aux services qui ne sont pas complètement opérationnels. Nous vivons par conséquent une phase transitoire d'une année pour que cela se mette en ordre de marche.

Nous ne manquerons pas de vous informer de l'avancement des dossiers en cours dans les prochains bulletins d'information et dans notre newsletter.

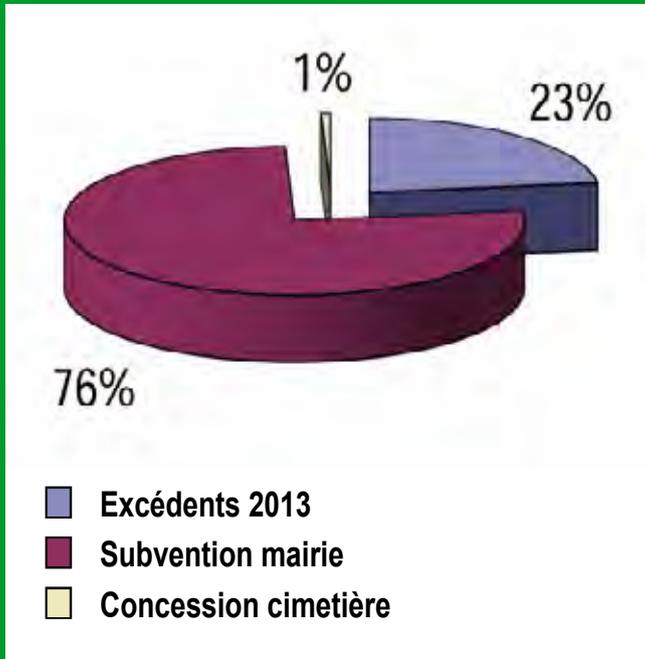
Votre maire

Tonino TOIA



CCAS : BUDGET 2014 ET PRÉVISIONNEL 2015

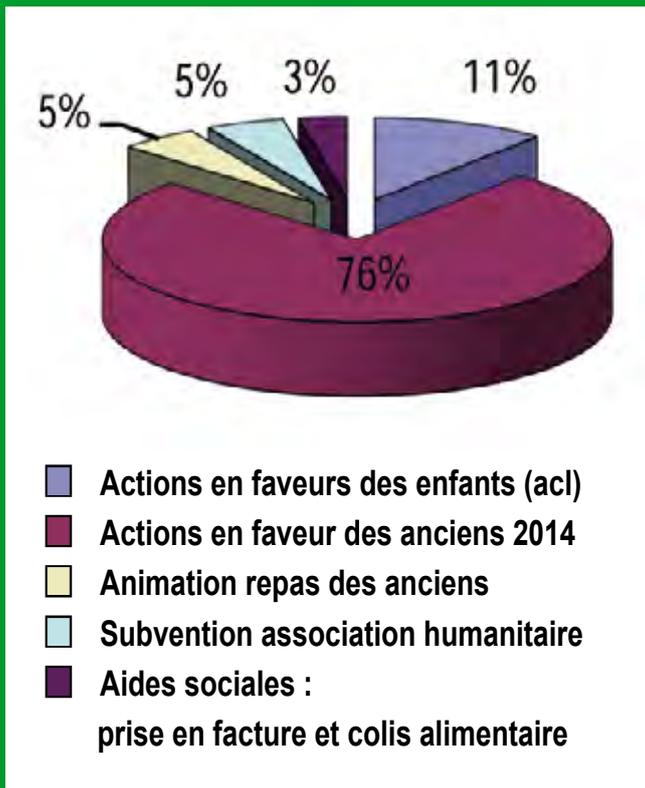
■ EXERCICE 2014 - Recettes



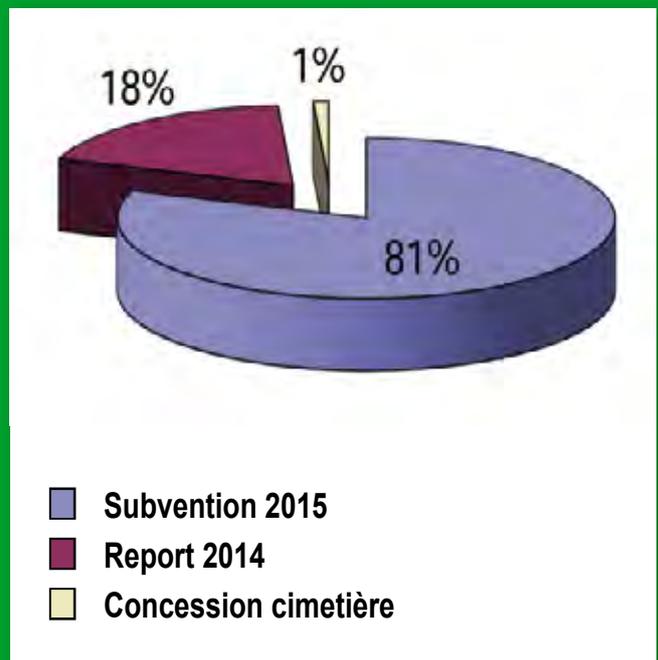
■ 2015 - DÉPENSES PRÉVISIONNELLES



■ EXERCICE 2014 - Dépenses



■ 2015 - RECETTES PRÉVISIONNELLES



RÉSULTAT DES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES 2015 à Notre Dame de Mésage

■ PREMIER TOUR

Inscrits :	915	
Abstentions :	420	
Votants :	495	54,10%
Blancs :	12	
Nuls :	6	
Exprimés :	477	96,36%

Nom de la liste	Nombre de voix	%
MONDON PATRICK & SPECIA EVELYNE	53	11,1 %
QUIGNARD LAURE & STRAPPAZZON GILLES	214	44,9 %
MANOUKIAN GREGORY & PIANINA VERONIQUE	133	27,9 %
BERNODAT-DUMONTIE VALERY & DECARD ANDRE	77	16,1 %

■ SECOND TOUR

Inscrits :	915	
Abstentions :	428	
Votants :	487	53,22%
Blancs :	28	
Nuls :	5	
Exprimés :	454	93,22%

Nom de la liste	Nombre de voix	%
QUIGNARD LAURE & STRAPPAZZON GILLES	300	66,1%
MANOUKIAN GREGORY PIANINA VERONIQUE	154	33,9%



BILAN DES ÉLECTIONS

Les résultats des élections sur notre commune sont le reflet de ce qui s'est passé au niveau du canton. En effet, dans le canton d'Oisans-Romanche (Isère), le second tour des élections départementales a opposé le binôme de l'Union de la Gauche à celui du Front National. Les électeurs du canton ont élu comme conseillers départementaux, le tandem formé de Mme QUIGNARD Laure et de M. STRAPPAZZON Gilles (Union de la Gauche), avec 64,47 % des voix. Le binôme composé de M. MANOUKIAN Grégory et de Mme PIANINA Véronique (Front National) a été battu avec 35,53 % des voix.

Au niveau du département de l'Isère en revanche, l'UMP et l'UDI obtiennent 16 des 29 cantons avec 41,82 % des voix.



CINÉMA DE PLEIN AIR ET SPECTACLE DE MAGIE
Vendredi 12 juin à 20h30, sur la place de la mairie

Réservez votre soirée du 12 juin !

La municipalité vous propose une soirée festive :
Spectacle de magie et projection en plein air du film *Rio 2*.

■ 20H30 :

**VENEZ ASSISTER AU SPECTACLE
D'AXEL LE MAGICIEN !**

Il viendra vous bluffer par ses tours de magie.
Vous n'en croirez pas vos yeux !

■ 22H00 :

PROJECTION DU DESSIN ANIMÉ RIO 2

Restauration et boissons sur place.

VENEZ EN FAMILLE ET PARLEZ-EN AUTOUR DE VOUS !



CONCOURS DE FLEURISSEMENT : LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES !

La mairie organise un concours de fleurissement des jardins, balcons et façades de maison.

Il est ouvert à tous les habitants de la commune. Vous pouvez dès à présent vous inscrire en remplissant le bulletin d'inscription.

Le jury se déplacera à l'improviste début juillet pour apprécier les maisons inscrites. Les trois premiers de chaque catégorie seront récompensés. Les prix seront remis lors des vœux du Maire, en janvier 2016.

■ Il est possible de concourir pour les catégories :

- 1/ Maison et jardin visibles de la rue
- 2/ Balcons visibles de la rue
- 3/ Façades et fenêtres

■ Les critères d'évaluation porteront sur :

- l'harmonie générale
- le fleurissement (quantité de fleurs, qualité du fleurissement, diversité couleur et espèces)
- l'originalité

**BULLETIN D'INSCRIPTION À
TRANSMETTRE À LA MAIRIE
AVANT LE 15 JUIN 2015**

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

.....

.....

.....

TÉL.

Désire participer au concours de fleurissement dans la catégorie

- Maison et jardin visibles de la rue
- Balcons visibles de la rue
- Façades et fenêtres

En participant à ce concours, je reconnais :

Accepter l'ensemble des clauses du règlement énoncé ci-dessus ; Abandonner les droits d'image à l'usage exclusif de la mairie ; Accepter le verdict du jury

A Notre Dame de Mésage, le

Signature



CÉRÉMONIE DU 8 MAI

La cérémonie en mémoire du 8 mai 1945 aura lieu à 10h00 sur le parvis de la mairie, en présence du G.R.L.D. : Groupe de Reconstitution de la Libération du Dauphiné.

Il représente le 143^{ème} régiment de la compagnie K de la 36^{ème} division du Texas qui a débarqué en Provence le 15 août 1944 et libéré Grenoble le 22 août de la même année. Cette association, forte d'une trentaine d'adhérents regroupe des passionnés qui possèdent leur propre matériel U.S militaire d'époque (uniformes, véhicules...). Son but est de commémorer la libération de notre région.

Le devoir de mémoire nous anime : souvenons-nous que des hommes et des femmes ont donné leur vie pour notre liberté.

POUR TOUTE INFORMATION :

Mél. : bernard.g38@orange.fr



TRAVAUX DE LA ROMANCHE

Les travaux sur les digues de la Romanche avancent.

Sur notre commune, en ce moment, les travaux de la passe à poissons sont en cours au niveau du Grand Pont.



TRAVAUX AU BÂTIMENT DU MOULIN

Les travaux pour la réhabilitation du bâtiment du Moulin ont commencé le 9 mars et s'étendront jusqu'à la fin de l'année. Le bâtiment sera divisé en deux parties : la première sera composée de plusieurs salles de réunion qui seront mises à la disposition des associations, et une deuxième partie sera dédiée aux services techniques.

La première phase des travaux concerne le désamiantage et la démolition. Celle-ci durera environs 6 semaines. Nous vous tiendrons informés dans ces pages, de l'avancement des travaux.



CARNAVAL

Cette année, le soleil était au rendez-vous pour le carnaval de l'école !

Mercredi 18 mars, les enfants de l'école maternelle et de l'école primaire se sont tous déguisés et ont paradé entre l'école et La Touche. Les déguisements étaient tous très réussis.

Merci aux nombreux parents venus pour encadrer le défilé !





PRÉ-INSCRIPTIONS RENTRÉE SCOLAIRE 2015-2016

Les préinscriptions des enfants nés en 2012 et des nouveaux arrivants sur la commune se feront en mairie du lundi 27 au jeudi 30 avril 2015 durant les horaires ouverts.

Il vous sera remis une attestation indispensable pour l'inscription à l'école.

PIÈCES À FOURNIR :

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Livret de famille

PONT DE L'ASCENSION

L'Académie de Grenoble nous informe que la journée du 15 mai sera vaquée. Cette journée sera récupérée les mercredis après-midi :

- Le 29 avril 2015 de 13h30 à 16h30
- Le 6 Mai 2015 de 13h30 à 15h30

De ce fait, le service de la cantine sera assuré ces 2 mercredis. Vous pouvez inscrire votre enfant sur le site *ISSILA*.

■ A NOTER

le périscolaire du midi et du soir ne sera pas assuré ces 2 mercredis.

TRAVAUX A L'ÉCOLE MATERNELLE

Le jeu défectueux de la cours de l'école maternelle a été remplacé par un jeu tout neuf.



LE CENTRE DE LOISIRS ...

... Ouvre ses portes du 6 juillet 2015 au 31 juillet 2015, pour les enfants de 3 à 12 ans, à la salle polyvalente.

LA SEMAINE DU 6 AU 10 JUILLET

LE THÈME : Les mondes merveilleux de Disney Peter pan

■ Les événements phares de la semaine

Tous les jours les enfants seront accueillis à l'entrée du centre par la fée clochette qui grâce à de la poudre magique leur permet de franchir la porte vers le monde de Disney. Les salles reproduiront donc l'ambiance que l'on retrouve dans les dessins animés. L'équipe représentera les personnages Disney en fonction des histoires et des grands jeux de chaque jour.

La place des enfants dans l'histoire sera celle des personnes ordinaires accueillis dans un nouveau monde que les personnages de Disney sont heureux de leur faire découvrir.

■ Le premier jour afin que les enfants découvrent le centre et les décors et qu'ils puissent se repérer, nous organiserons un grand jeu de type rallye photo : Le décor dans le centre, puis des photos trafiquées ou des parties de déco prises en gros plan. Le but du jeu consiste à découvrir de quelle partie il s'agit, ou ce qui a été modifié sur la photo...

■ Différents personnages proposent des activités en ateliers. Les enfants changent d'atelier de 1 à 2 fois par jour. On s'adresse à des enfants de 3 à 12 ans, il convient de prévoir une adaptation à tous les âges dans toutes les activités, dans tous les jeux...

■ D'autres activités seront organisées en courant de la semaine :

Pour les grands :

• Les 12 travaux d'Hercule : les enfants sont accueillis par des « grecs » qui leur proposent, dans un jeu de type Olympiade, de vivre cette aventure...

• La Kermesse du Bossu : un jeu de type « à stands », simple, réalisé par les plus grands pour les autres enfants du centre.

• Fabriquer un tipi

Pour les moyens :

• La Kermesse du Bossu

• Monstres et compagnie : un jeu de type « Jeu de l'oie »

Pour les petits :

• Le trésor du capitaine Crochet : un jeu de type chasse au trésor

■ D'autres activités seront proposées par les animateurs qui seront recrutés afin de leurs laisser une marge de création et d'investissement dans le projet.

■ Les sorties prévues

- **Sortie le jeudi :**
 - Découvrir le musée d'automates à Lyon ;
 - Stage d'équitation (24 enfants) ;
 - 1 créneau de piscine à réserver pour les moyens et les grands.

LA SEMAINE DU 13 AU 18 JUILLET (4 jours)

LE THÈME : Vingt mille lieues sous les mers
Semaine autour du thème aquatique

- **Les événements phares de la semaine**
- **Jeudi :**
 - Sortie au lac d'Aix des bains ;
 - 1 créneau de piscine à réserver pour les moyens et les grands ;
 - Location d'un bassin gonflable avec bateaux de Mississippi ;
 - Autres jeux aquatiques.

LA SEMAINE DU 20 AU 24 JUILLET (4 jours)

LE THÈME : Magic tree house
Semaine autour des cabanes magiques

- **Les événements phares de la semaine**
- **Mardi :**
Bivouac (la nuit du 21 au 22)
- **Sortie le jeudi :**
Visite de Saint-Michel les Portes, pratiquer le parcours aventure Trièves, un parcours acrobatique pour les grands, et les cabanes perchées pour les plus petits.

LA SEMAINE DU 27 AU 31 JUILLET (4 jours)

LE THÈME : Aux casseroles, les cuisiniers
A vos guitares, les musiciens

- **Les événements phares de la semaine**
- **Veillée le mardi 28 :**
Soirée dansante parents- enfants
- **Sortie le jeudi :**
Découvrir le site de Saint Hilaire de Touvet et base de loisirs de la terrasse.

■ RENSEIGNEMENTS

ASSOCIATION DES CENTRES DE LOISIRS

11 avenue Jean Perrot

38100 Grenoble

tél **04 76 87 76 41**

web <http://www.acl-grenoble.org/>

INSCRIPTION A LA NEWSLETTER !

Afin de vous informer au mieux de tout ce qui se passe sur votre commune, la mairie met en place l'envoi d'une newsletter mensuelle directement sur votre boîte mail. Vous y retrouverez toutes les informations concernant la commune :

- les manifestations culturelles, sportives et associatives
- les informations concernant l'école
- les informations concernant vos démarches administratives
- l'avancement des travaux effectués par les différentes commissions et groupes de travail de la municipalité
- les dates des conseils municipaux ainsi que leur ordre du jour
- les cérémonies et commémorations
- et toutes les autres informations concernant la vie de la commune

La circulation de l'information nous tient à cœur alors aidez-nous à vous la faire parvenir plus régulièrement et plus rapidement ! **Si vous souhaitez recevoir la newsletter, vous pouvez adresser un mail comportant vos coordonnées à l'adresse suivante :**

newsletterndm@outlook.fr

appeler la mairie au 04 76 68 07 33,

ou remplir ce coupon et le déposer à la mairie :

JE SOUHAITE RECEVOIR LA NEWSLETTER DE NOTRE DAME DE MÉSAGE DANS MA BOÎTE MAIL !

NOM

PRENOM

TEL

EMAIL

@ •

« Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la diffusion de la newsletter de la commune. La destinataire des données est la mairie de Notre Dame de Mésage. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la mairie. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. »





CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

- **14 AU 26 AVRIL**
Stages au centre équestre.
- **19 AVRIL, DE 8H À 19H**
Concours hippique au centre équestre.
- **8 MAI, À 10H**
Cérémonie en présence du GRLD,
sur le parvis de la mairie.
- **24 ET 25 MAI, DE 8H À 19H**
Concours hippique national,
au centre équestre.
- **6 JUIN, À PARTIR DE 10H30**
Tournoi de handball sur herbe,
au stade de foot.
- **6 JUIN, À 20H**
Concert avec le groupe grenoblois *Rien en Réserve*, 1ère partie avec le groupe *Demeter*,
au stade de foot.
- **6 JUIN, À 20H30**
Pièce de théâtre *Le Cardinal de Midi*,
à la chapelle St Firmin.
- **7 JUIN, À 17H30**
Pièce de théâtre *Le Cardinal de Midi*,
à la chapelle St Firmin.
- **12 JUIN, À 20H30**
Soirée festive : spectacle de magie et cinéma
en plein air, sur le parvis de la mairie.
- **16 JUIN, À 19H**
Eucharistie, à la chapelle St Firmin.
- **19 JUIN, À 18H30**
Vernissage de l'exposition des oeuvres de :
- Nadine Simler (peintre)
- Brigitte Reina (sculptrice)
à la chapelle St Firmin.
- **20 ET 21 JUIN, DE 10H À 18H**
Exposition des peintures et des sculptures
de Nadine Simler et Brigitte Reina,
à la chapelle St Firmin.
- **20 JUIN, DE 14H À 18H**
Kermesse dans la cour de l'école primaire.
- **23 JUIN, À 19H30**
Osez la lecture !
Veillée estivale de lectures à voix haute,
sous l'arbre, à la chapelle St Firmin.



STAGE DE THÉÂTRE ET DE CIRQUE pour les enfants à partir de 8 ans

La compagnie Partage vous propose
une initiation aux techniques de base
du jeu du comédien et du cirque.

- **Petites vacances de Printemps :**
Du Lundi 20 avril au Vendredi 24 avril
de 10 heures à 17 heures (30 heures de cours)
- **À Vizille,** Gymnase de l'école du Château
- **Tarif : 110 €**
- **RENSEIGNEMENTS :**
Web : www.compagniepartage.com
Mail : association-compagnie.partage@laposte.net
- **INSCRIPTIONS :**
Tél : **06 88 17 38 09**

LES STAGES DU CLUB HIPPIQUE

Pendant les vacances de Pâques, le **CLUB HIPPIQUE DES 4 FERS** vous propose des stages, cours particuliers et autres animations pour découvrir l'univers des chevaux, ou vous perfectionner !

- *Mardi 14 avril* stage galop 5
 - *Jeudi 16 avril* stage galop 6-7
 - *Vendredi 17 avril* stage galop 3-4
 - *Mardi 21 avril* stage poussins (3-6 ans) et galop 1
 - *Mercredi 22 avril* stage galop 2
 - *Jeudi 23 avril* stage TREC
 - *Vendredi 24 avril* mini-rando
 - *Dimanche 26 avril* stage parents-enfants
- Cours particuliers tous les jours, selon vos demandes !*

■ TARIFS

la demi-journée : **35 €**
 la journée : **45 €**
 Cours particuliers : **35 €**

■ RENSEIGNEMENTS

Manon : 06 23 75 24 98
 964 route de la commanderie
 38220 Notre Dame de Mésage

CONCOURS HIPPIQUES AVRIL ET MAI 2015

Ce printemps, le club hippique des 4 Fers
vous propose deux concours :

■ LE 19 AVRIL, DE 8H À 19H ÉPREUVES CLUB ET PONAM

Vous pourrez assister aux épreuves lors desquelles de
jeunes cavaliers, à poney ou à cheval, se disputeront
les places d'honneur.

*Entrée gratuite pour tous, restauration et buvette sur
place.*

■ **LES 24 ET 25 MAI, DE 8H À 19H**
CONCOURS "JUMP'MÉSAGE"

(nationalement reconnu)

La commune se transformera ces deux jours en terrain de jeu pour des cavaliers chevronnés, amateurs et professionnels, venus de toute la région Rhône-Alpes et d'ailleurs. Ceux-ci courront des épreuves allant jusqu'à 1,35m.

Entrée gratuite pour tous, restauration et buvette sur place. Dîner sur réservation le dimanche 24 mai au soir.

■ **RENSEIGNEMENTS**

Tél.: **04 76 78 33 13 ou 06 23 75 24 98**

Web : **www.chquatrefers.com**

TOURNOI DE HAND - Samedi 6 juin

Le samedi 6 juin, à partir de 10h30, l'USVizille de hand ball organise un tournoi de hand sur herbe (réservé aux licenciés) au stade de foot.

Chaque année, cet événement est placé sous la bonne humeur et le Fair-Play de tous, avec buvette, restauration, animations...alors n'hésitez pas à les rejoindre sur place pour profiter d'une bonne ambiance.

La journée sera clôturée par un concert du groupe grenoblois *Rien en Réserve* avec, en première partie, le groupe *Demeter* aux alentours de 20h00.



LE CARDINAL DE MIDI à la chapelle St Firmin
Samedi 6 juin à 20h30 - Dimanche 7 juin à 17h30

Pièce de théâtre de Guillaume Hochequai,
présentée par la Cie Les Pierres du Ruisseau.
Avec Christèle Costa Bauer et François Colomb
Mise en scène : Guillaume Hochequai



Fin du XVIIIème siècle : Un cardinal revient voir celle qu'il a aimée vingt ans plus tôt.

Depuis trois mois, toutes les nuits, un rêve, pour lui message divin, lui commande de venir arracher son ancienne amante aux tentations libertines de cette fin de siècle.

Mais, est-ce l'homme de Dieu venu ramener la brebis égarée ou l'amoureux désespéré qui rend visite à celle qui est aujourd'hui mariée et mère de quatre enfants ?

■ **TARIF** : 5 à 10 € au choix

■ **RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS**

Tél. : **06 80 72 36 08**

Mél. : **lespierres@neuf.fr**

KERMESSE DU SOU DES ÉCOLE
Samedi 20 juin de 14h à 18h00

■ **AU PROGRAMME** :

Minis karts, château gonflable, pêche aux canards, tir aux pigeons, chamboule tout, maquillage.

Buvette, barbes à papa, crêpes, bonbons, Musique...
et plus encore : **alors venez nombreux !**

EXPOSITION DE PEINTURE ET SCULPTURE

La chapelle St Firmin accueillera le samedi 20 et le dimanche 21 juin, de 10h à 18h, une exposition résolument optimiste : Brigitte Reina, sculpteur céramiste et Nadine Simler, peintre. Elles réinventent le monde, introduisant formes, couleurs et poésie...



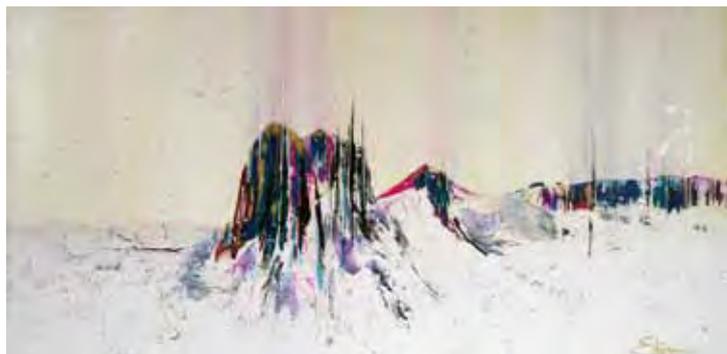
■ **BRIGITTE REINA** :
Je sculpte la femme

La série des « nanas » explore le mouvement, les volumes, les formes, les creux. Mes « nanas » sont filiformes, enrobées, démesurées, disproportionnées... à l'image de la femme. Tandis que la série sur l'Afrique exprime la beauté et la "rugosité" de ces femmes .

Web : www.artmajeur.com/brigitte-reina/

■ **NADINE SIMLER** : Je fait vibrer notre univers

Mondes urbains ou environnements naturels, les images sont filtrées par le prisme de mon regard et réinventées sur la toile en couleurs, reflets, rythmes...dans un seul but... magnifier l'univers et susciter l'émotion.



Web : www.nadinesimler.odexpo.com

VERNISSAGE DE L'EXPOSITION :
Vendredi 19 juin à 18h30

« **OSEZ LA LECTURE !** »

avec la **Compagnie PARTAGE** et
la **municipalité de Notre Dame de Mésage**

Dans le cadre des **Petites Soirées de Saint Firmin**

Amis passionnés de lecture : un livre, une nouvelle, un poème, vous ont interpellés, touchés, amusés, bouleversés. Venez partager des extraits de vos découvertes et coups de cœur lors d'une veillée estivale de lecture à voix haute sous l'arbre à La Chapelle St Firmin de Notre Dame de Mésage :

LE MARDI 23 JUIN À 19H30

La lecture peut se faire à une ou plusieurs voix, accompagnée ou non par quelques notes de musique : c'est vous qui choisirez !

Nous vous invitons à vous inscrire auprès de Partage :

■ **AVANT LE 7 JUIN 2015**

Mél. : danielle51@orange.fr
Tél. : 06.79.13.93.50

En indiquant votre nom, le texte choisi, la durée approximative et le nombre d'intervenants (lecteur(s), musicien(s))

CLUB DE L'AGE HEUREUX

Notre concours de Belote de printemps a eu lieu le 7 mars 2015.

Malgré de nombreuses manifestations dans les communes environnantes, nous avons pu enregistrer une belle participation.

■ **GAGNANTS DU CONCOURS DE BELOTE :**

Yves RENCUREL, Bernard UGHETTO,
Laurent RATAUD, Simone LAURENT,
Françoise PRABEL, Christian ARRETE,
Ginette FRISSUNG, Thierry PECOURT.

■ **GAGNANTS DU CONCOURS RAMY :**

Danielle RATAUD, Angèle RIBAUD,
Hugette MOREL, Josiane BONNET.

**NOUS VOUS DONNONS RENDEZ-VOUS
À L'AUTOMNE POUR NOTRE
PROCHAIN CONCOURS !**

ASSOCIATION AGIL

Le bureau d'AGIL est démissionnaire. Nous cherchons des volontaires pour reprendre l'association. Nous avons besoin au minimum d'un(e) président(e), d'un(e) trésorier(e) et d'un(e) secrétaire.

Le bureau actuel continue jusqu'à la fin de l'année sportive (juin 2015), cependant si personne ne se présente pour reprendre l'association l'année prochaine, ce sera fini. Plus de gym, yoga, zumba enfant et art floral sur la commune. Nous cherchons donc des personnes motivées pour reprendre une association très ancienne. Les activités ne sont pas forcément que la gym ou le yoga. Dans AGIL le "L" signifie "Loisirs" et les statuts le précisent : on peut faire entrer un certain nombre d'activités dedans.

L'idéal pour AGIL serait que les activités existantes perdurent : gym, yoga et zumba enfant, tout en gardant les profs actuelles. Mais il n'y a aucune obligation, les repreneurs peuvent ajouter, enlever des activités à leur guise.

Nous nous tenons à la disposition de toutes personnes intéressées et qui souhaiteraient nous rencontrer pour en parler. Elles peuvent nous joindre par mail à l'adresse : associationagil@yahoo.fr

**RETROUVEZ-NOUS SUR
NOTRE SITE INTERNET :**
<http://associationagil.unblog.fr>



LE COMITÉ DES FÊTES EST CRÉÉ !

Lors de son AG constitutive qui s'est tenue le mardi 24 mars, le comité des fêtes a été créé.

Les nouveaux membres du bureau et du CA se mettent déjà au travail pour mettre en place de nouvelles animations sur la commune. Les informations seront communiquées aux mésageois grâce aux supports habituels (bulletins, newsletter, panneaux d'affichage).

Si vous souhaitez adhérer à l'association, donner un "coup de main" lors des manifestations, ou tout simplement donner des idées et participer ainsi à l'élaboration de nouveaux projets pour l'animation de votre commune, n'hésitez pas à nous contacter en envoyant un mail à :

comitedesfetesndm@outlook.fr



Les missions de la métropole

Grenoble-Alpes Métropole assure de nombreuses compétences, de l'aménagement à la gestion des services d'intérêts collectifs (eau, assainissement...), en passant par l'habitat, le développement économique, la protection de l'environnement, le cadre de vie...

LES 6 GRANDS DOMAINES DE COMPÉTENCES DE LA MÉTROPOLE

Disposant du statut de métropole depuis le 1er janvier 2015, Grenoble-Alpes Métropole intervient dans les domaines de compétences suivants :

- Développement et aménagement économique social et culturel
- Aménagement de l'espace métropolitain
- Politique locale de l'habitat
- Politique de la ville
- Gestion des services d'intérêt collectif (eau, assainissement, services d'incendie et de secours...)
- Protection et mise en valeur de l'environnement, cadre de vie

À ces compétences pourront s'ajouter ultérieurement l'exercice de compétences confiées par voie conventionnelle par l'État, la Région et le Département.

ZOOM SUR LES COMPÉTENCES DE GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

Développement et aménagement économique, social et culturel

- Création, aménagement et gestion des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques
- Actions de développement économique, copilotage des pôles de compétitivité
- Promotion du tourisme
- Soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche
- Aménagement d'équipements culturels, socio-culturels, socioéducatifs et sportifs d'intérêt métropolitain

Aménagement de l'espace métropolitain

- Scot, schéma de secteur, PLU et documents d'urbanisme
- Organisation de la mobilité, création et entretien de voirie, signalisation, parcs et aires de stationnement, PDU
- Création, aménagement et entretien des espaces publics dédiés à tout mode de déplacement urbain
- Participation à la gouvernance et à l'aménagement

des gares

- Établissement, exploitation, acquisition et mise à disposition d'infrastructures et de réseaux de communication

Politique locale de l'habitat

- Programme local de l'habitat (PLH)
- Politique du logement, aides financières au logement social, actions en faveur du logement des personnes défavorisées
- Amélioration du parc immobilier bâti, réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Politique de la ville

- Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale
- Dispositifs locaux de prévention de la délinquance et d'accès aux droits

Gestion des services d'intérêt collectif

- Assainissement et eau
- Création, gestion, extension des cimetières d'intérêt métropolitain et des crématoriums
- Abattoirs et Marchés d'intérêt national
- Service public de défense extérieure contre l'incendie

Protection et mise en valeur de l'environnement

- Gestion des déchets ménagers
- Lutte contre la pollution de l'air
- Lutte contre les nuisances sonores
- Contribution à la transition énergétique
- Adoption d'un plan climat-énergie territorial
- Concession de la distribution publique d'électricité et de gaz
- Création et gestion de réseaux de chaleur ou de froid urbains
- Création et entretien des infrastructures de charge nécessaires à l'usage de véhicules électriques
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (dès le 1er janvier 2016)



Informations Diverses

DÉCÈS

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de :

- M. MELOT Jean, le 16 février 2015
domicilié 90 Chemin du Piallon

Nous présentons nos sincères condoléances à la famille.

OFFRES D'EMPLOI

LA COMMUNE RECHERCHE :

- Une personne (plus de 18 ans) pour un emploi d'été aux services techniques de la commune du 1er au 31 juillet 2015.
Permis B obligatoire.
- Deux personnes pour effectuer des heures de ménage dans les bâtiments communaux.
CDD à temps partiel à partir de septembre 2015.
- Une personne titulaire du BAFA, disponible pour les TAP, les mardis et jeudis de 15h30 à 17h00, à partir de septembre 2015.

Merci d'adresser un courrier à la Mairie avant le 31 mai 2015

PETITES ANNONCES

A VENDRE

Xbox One avec 3 manettes et la Kinect.
5 jeux vendus avec : *Fifa 15*, *NBA 2k15*, *Forza Horizon 2*, *Call Of Duty Advanced Warfare* et *Assassin's Creed Unity*.

Prix : 600 € à débattre / Tél. : 06 69 94 22 18

PAROISSE ST PAUL DE LA ROMANCHE

Le groupe de rencontre de Notre Dame de Mésage vous invite à participer à l'eucharistie célébrée :

- Le Mardi 16 Juin 2015 à 19h
à la Chapelle St Firmin

Ensuite nous nous retrouverons pour partager le repas mis en commun en toute convivialité.

DIVAGATIONS DES CHIENS ET DES CHATS

Nous rappelons aux habitants de la commune que la divagation de nos compagnons à quatre pattes est interdite. De plus à cette période de l'année, période de reproduction de l'ensemble des animaux de la faune sauvage, les jeunes nichées et portées sont des proies faciles pour les chiens et chats errants.

■ DÉFINITION DE LA DIVAGATION (code rural) :

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation. Pendant la période du 15 avril au 30 juin les chiens doivent être tenu impérativement en laisse.

Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de deux cent mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qui n'est pas la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

PROTEGONS LA NATURE EN ÉVITANT DE LAISSER ERRER NOS CHIENS ET NOS CHATS !

LA SIPAVAG
31^e RANDONNÉE

LE MASSIF DE BELLEDONNE
26 AVRIL 2015

DÉPART:
PARC DU DOMAINE DE VIZILLE
inscription gratuite sur place
de 8h00 à 10h30

RENSEIGNEMENTS: 0476244859 ou 0476595691
www.lamstro.fr

Logos: CROCETHACH, Département de la Vienne, and various regional logos.



RETRAITE ET DÉCLARATION DE REVENUS UNE DÉMARCHÉ SIMPLIFIÉE !

Les retraités effectuent tous les ans une déclaration de revenus qui doit intégrer le montant de leur retraite. Afin de simplifier leurs démarches, la Carsat Rhône-Alpes communique directement à l'administration fiscale, chaque année, le montant des revenus perçus au titre de la retraite du régime général. Ce montant imposable figure alors sur la déclaration de revenus pré-remplie.

Les retraités n'ayant plus à reporter ce montant sur la déclaration, il n'est plus envoyé par courrier postal au profit d'une information disponible à tout moment sur www.lassuranceretraite.fr (après création de leur espace personnel).

Les personnes ne disposant pas d'un accès Internet peuvent obtenir ce montant sur le serveur vocal du 3960 en tapant le choix 0 (se munir de son numéro de sécurité sociale et du montant de son dernier paiement).

■ CONSULTER SON MONTANT À DÉCLARER EN LIGNE : COMMENT ÇA MARCHE ?

- Connectez-vous sur le site www.lassuranceretraite.fr
- Créez votre espace retraite personnel (en cliquant sur « je crée mon espace personnel » et en vous laissant guider) ou accédez directement à votre compte ;
- Une fois dans votre espace personnel, cliquez sur « Je souhaite consulter le montant déclaré à l'administration fiscale ».
- Vous pouvez alors visualiser le montant, le télécharger et si nécessaire l'imprimer .

L'Assurance Retraite propose de nombreux services en ligne gratuits et sécurisés à l'ensemble de ses assurés (actifs ou retraités) afin d'effectuer rapidement et simplement leurs démarches à distance.

Pour plus d'informations et pour accéder à l'offre de services Internet, rendez-vous sur www.lassuranceretraite.fr

■ CONTACT

Mail : presse@cnav.fr
 Frédérique Garlaud : 06.29.70.20.21
 Virginie Rault : 01.55.45.51.34
 Philippe Bainville : 01.55.45.88.93

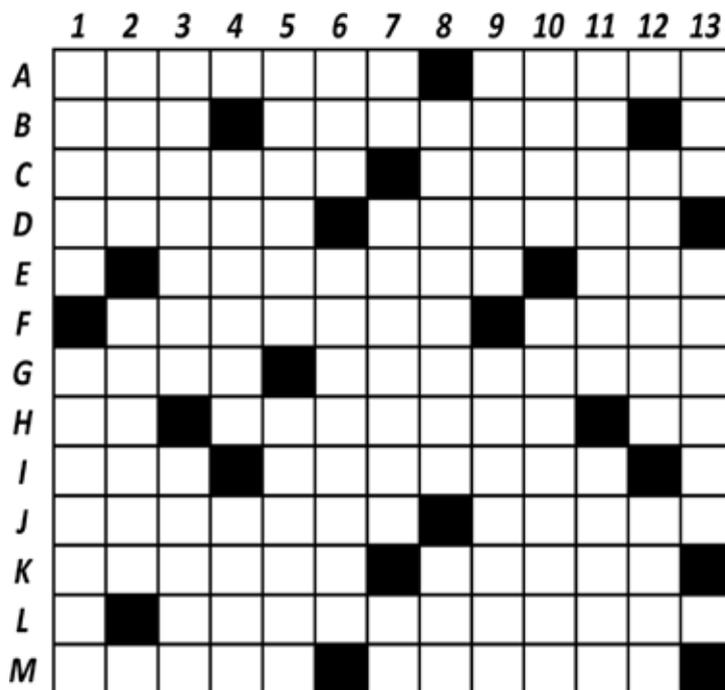
LES MOTS CROISES de Loulou

HORIZONTALEMENT

- Rangeas. Palmiers.
- Sa pointe parfumée. Incompétents.
- Frottes. Le mulet en est plein.
- Métal. Pluie de glace.
- Qui se présente selon des bandes. Posés.
- Toile de tapisserie. Habillé.
- Département. Susciter.
- Argon. Qui sont en fuite. Note.
- Pour ouvrir. Chasse violemment de l'air.
- Pays d'Europe. Point contente.
- Ex monnaie du Portugal. Textile synthétique.
- Remettre.
- Envois sur les ondes. Logées.

VERTICALEMENT

- Grande tortue. Marqués de points.
- Nouat. Prénom espagnol.
- A voir à Séville. Parfois sympathique.
- Compagne d'un roi. Surveillance.
- Terre de poterie. Prends une teinte printanière.
- Bougies. Ensemble de zincs.
- Possessif. Poireauté. le Scandium.
- Ne rien faire. Prit.
- Foyers. Fixeras au plafond.
- Brames. Qui se rapporte à la vision.
- Donner un prix. Lieu d'études.
- Crèmes. Pages de titre.
- Porte étanche. Donne un coup de couteau.



SOLUTION DU NUMERO PRECEDENT





Informations Pratiques

NUMÉROS UTILES

MAIRIE

Téléphone 04 76 68 07 33
 Fax 04 76 78 32 18
 Site internet www.notredamedemesage.com
 Email mairie.ndmessage@wanadoo.fr
 Ouverture au Public
 Lundi, jeudi de 13h30 à 17h30
 Mardi, vendredi de 13h30 à 18h00

Ecole Maternelle 04 76 08 31 02
 Ecole Primaire 04 76 68 12 85

SAMU et Centre Anti-Poison
 (en cas d'urgence) 15
Gendarmerie 17
Pompiers 18
Urgences Médicales 08 10 15 33 33
Urgences depuis un Portable 112
Maison Médicale de Garde de Vizille 15

PERMANENCES ARCHITECTURALES

le mercredi en Mairie :

- 8 Avril à Saint Barthélémy de Séchilienne
- 6 Mai à Saint Pierre de Mésage
- 3 Juin à Séchilienne
- 1 Juillet à Saint Barthélémy de Séchilienne

Merci de prendre rendez-vous avec **Fanny Charron**
Service Urbanisme, Grenoble-Alpes Métropole :

Tél. 04 76 59 28 50
 Mél. fanny.charron@lametro.fr

PHARMACIES DE GARDE

N° National 3915 (0,15 € /minute) ou www.3915.fr

12/04/15	BOUTILLON	Tavernolles
19/04/15	BONNET	Jarrie
26/04/15	COCOLOMB	Uriage
01/05/15	BONNET	Jarrie
03/05/15	ROMERO	Vaulnaveys le Haut
08/05/15	REYMOND	Haute-Jarrie
10/05/15	ESPIE	Champ/Drac
14/05/15	SCHMITT & BABLET	Vizille
17/05/15	MABBOUX	Vizille
24/05/15	COCOLOMB	Uriage
25/05/15	MABBOUX	Vizille
07/06/15	ORSET	Vizille
14/06/15	REYMOND	Haute-Jarrie

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Le Jeudi 28 Mai 2015

Pour bénéficier de cette collecte gratuite en porte à porte, assurée par l'association OZANAM pour le compte de la METRO, **vous devez obligatoirement vous inscrire au préalable en appelant le : 0 800 50 00 27** (n° vert gratuit depuis un poste fixe)

HORAIRES DÉCHETTERIES

Jours	Champ sur Drac	Péage-de-Vizille	Vaulnaveys le Haut
Lundi	13h-18h	Fermé	Fermé
Mardi	13h-18h	8h-13h	8h-13h
Mercredi	8h-12h et 13h-18h	8h-13h et 14h-18h	8h-13h et 14h-18h
Jeudi	13h-18h	8h-13h	8h-13h
Vendredi	13h-18h	8h-13h	8h-13h
Samedi	8h-18h	8h-18h	8h-18h

KERMESSE DU SOU DES ECOLES

Samedi 20 Juin
de 14h00 à 18h00

AU PROGRAMME

minis karts
château gonflable
pêche aux canards
tir aux pigeons
chamboule tout
maquillage

buvette
barbes à papa
crêpes
bonbons
musique...

**VENEZ
NOMBREUX !**



**ORGANISÉE PAR
LE SOU DES ÉCOLES
DE NOTRE DAME DE MÉSAGE**

Concours de Fleurissement à Notre Dame de Mésage !

DÉBUT JUILLET

La mairie organise un
concours de fleurissement
des jardins, balcons
et façades de maison.

Bulletin d'inscription
(en page 6)
à transmettre à la mairie
avant le 15 juin 2015





MAIRIE DE NOTRE DAME DE MÉSAGE

Place de la Mairie
38220 Notre Dame de Mésage

Téléphone **04 76 68 07 33**

Fax **04 76 78 32 18**

mairie.ndmessage@wanadoo.fr
www.notredamedemesage.com

OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi	13H30 / 17H30
Mardi	13H30 / 18H00
Jeudi	13H30 / 17H30
Vendredi	13H30 / 18H00

En dehors de ces horaires,
vous pouvez laisser un message
sur le répondeur de la Mairie.

Notre Dame de Mésage au fil des pages

Dépôt légal 1er trimestre 2015

Responsable de Publication : Tonino TOIA

Comité de rédaction : Commission Communication

Réalisation technique : RIFF Graphisme & Illustration

Impression: Mairie

Tirage : 520 exemplaires
